

Investir au Canada

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers prospectifs, y compris du caractère approprié des hypothèses qui les sous-tendent. Ces états financiers sont fondés sur les meilleures informations disponibles et les hypothèses adoptées au 6 février 2020 et ils cadrent avec les plans décrits dans le Plan ministériel.

Ian McKay

Président-directeur général

Le 20 février 2020

État des résultats prospectif (non audité)

| Pour les exercices se terminant le 31 mars (en milliers de dollars) | Résultats projetés de 2019-2020 | Résultats prévus pour 2020-2021 |
|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Charges | | |
| Services d'information | 3 761 | 7 096 |
| Marketing et promotion | 9 985 | 16 523 |
| Services aux investisseurs | 2 296 | 3 932 |
| Services internes | 4 941 | 5 248 |
| Total des charges | 20 983 | 32 799 |
| Revenus | | |
| Services de soutien internes | 0 | 0 |
| Total des revenus | 0 | 0 |
| Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement | 20 983 | 32 799 |

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

Notes complémentaires à l'état des résultats prospectif (non audité)

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans d'Investir au Canada qui sont décrits dans le Plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2019-2020 sont fondés sur les résultats réels en date du 6 février 2020 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2020-2021.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- a) Les activités d'Investir au Canada resteront essentiellement les mêmes que celles de l'exercice précédent.
- b) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience passée. On s'attend à ce que la tendance générale passée se poursuive.

Ces hypothèses sont émises en date du 6 février 2020.

2. Variations et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts requis ont été déployés afin de prévoir les résultats pour le reste de l'exercice 2019-2020 et pour 2020-2021, les résultats réels des deux exercices différeront probablement des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, Investir au Canada a présenté des estimations et des hypothèses qui concernent l'avenir. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats réels subséquents. Elles sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, notamment les prévisions relatives aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique sont notamment :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements, qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- le montant des charges payées d'avance pour les événements phares devrait être important;
- d'autres modifications au budget de fonctionnement, telles que de nouvelles initiatives ou des rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Après le dépôt du Plan ministériel au Parlement, Investir au Canada ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Toute variation sera expliquée dans le Rapport sur les résultats ministériels.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2019-2020 et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Charges

Investir au Canada comptabilise les charges selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les charges d'Investir au Canada sont comptabilisées au moment de la réception des biens ou de la prestation des services, et comprennent les charges liées au personnel, aux services professionnels et spéciaux, aux réparations et à l'entretien, aux services publics, au matériel et aux fournitures, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les indemnités de cessation d'emploi sont accumulées et comptabilisées à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les dépenses comprennent également l'amortissement des immobilisations corporelles, qui sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation.

4. Autorisations parlementaires

Investir au Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties à Investir au Canada ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours d'un exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net d'Investir au Canada pour l'exercice visé diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux qui suivent.

Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

| Pour les exercices se terminant le 31 mars (en milliers de dollars) | Résultats projetés de 2019-2020 | Résultats prévus pour 2020-2021 |
|--|------------------------------------|------------------------------------|
| Coût de fonctionnement net | 20 983 | 32 799 |
| <i>Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant pas d'incidence sur les autorisations</i> | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (399) | (820) |
| Augmentation des indemnités de vacances et de congés compensatoires | (20) | (24) |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères | (613) | (1 040) |
| | (1 032) | (1 884) |
| <i>Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant pas d'incidence sur les autorisations</i> | | |
| Augmentation des charges payées d'avance | 3 743 | 1 650 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | 588 | 1 707 |
| | 4 331 | 3 357 |
| Autorisations demandées | 24 282 | 34 272 |

b) Autorisations demandées

| Pour les exercices se terminant le 31 mars (en milliers de dollars) | Résultats projetés de 2019-2020 | Résultats prévus pour 2020-2021 |
|--|------------------------------------|------------------------------------|
| Autorisations demandées | | |
| Crédit 1 – Charges de fonctionnement | 36 057 | 34 272 |
| Autorisations disponibles prévues | 36 057 | 34 272 |
| Fonds inutilisés | (11 775) | 0 |
| Autorisations demandées | 24 282 | 34 272 |

Les autorisations prévues représentent les résultats prévus en ce qui concerne les postes législatifs, les initiatives approuvées qui sont incluses ou qui devraient être incluses dans les documents du budget des dépenses et, lorsque des estimations raisonnables peuvent être effectuées, les montants estimatifs des affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor. Les contributions au régime d'avantages sociaux des employés ne sont pas inscrites dans la catégorie des services fournis gratuitement par d'autres ministères, puisque le tout est géré à l'interne par Investir au Canada.